№ 38 — 17me année

Le numéro 10 centimes

Jeudi 3 Avril 1919

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine .	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro . .	20.—	12.—	7.—

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.15	0.30	0.40
Réclame		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS.

L'Hôpital de Sion demande: un bon

maître-vacher

sérieux, célibataire et de pleine confiance. S'adresser au Gérant agricole de l'Hôpital, Sion.

Jeune fille

cherche occupation dans un magasin ou boulangerie, pour le 1er ou 15 mai.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Apprenti

de cuisine est demandé pour restaurant 1er ordre à GENEVE.

S'adresser Bureau Placement Monopole, rue Lausanne, 4 GENEVE.

On demande

directeur

ou

directrice

pour diriger **HOTEL** important à Lausanne.

Offres sous chiffre M. B. 500 à l'Expédition du journal.

On demande pour 2 à 3 mois campagne Vaud

cuisinière

ou femme de chambre, pouvant faire ménage soigné, deux dames. Personne entre 30 et 45 ans, pouvant fournir sérieuses références.

Ecrire: **Bory, Genève** 8 r. Saint-Victor.

Effeuilleuse

On en demande une bonne. Adresser offres, à **Ch. Giroud, Grandvaux** (Vaud).

Couture

On demande à faire de la couture, de lingerie, habillements pr. enfants, ainsi que des racommodage tout genre. Se recommande vivement. S'adresser à **Mme Thétaz, Chandoline,** (par carte ou chez Mme Vve Vergère, Rue de Lombardie, SION.

A vendre

à SION, un **appartement** bien exposé au soleil, composé de 3 chambres, cuisine, galetas, cave, salle, eau, électricité.

Pour traiter, s'adresser à l'Agence générale d'affaires **O. Marlethod, Sion**

A VENDRE

un vase ovale de cave, en parfait état.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

MOTO

A vendre, pour cause de santé, marque «Condor» modèle 1917, état de neuf, 4 HP., changement de vitesse et débrayage. Offres sous chiffre S. 316 L. **aux Annonces Suisses S. A. Lausanne,**

A vendre

d'occasion, 35 francs, voiturette anglaise, pliante, pour enfants.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A vendre

channes et assiettes étain différentes grandeurs, niche à chien.

S'adresser au bureau du Journal

On demande à louer

tout de suite, un appartement de 2 à 3 chambres.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Jardin bourgeoisial à louer

A SION.

S'adresser à **M. Ad. de Werra, forestier, Sion**

On demande à louer grand

APPARTEMENT

pour de suite ou date à convenir.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A LOUER

jolie chambre meublée. confort moderne.

S'adresser au Bureau du Journal.

Bouteilles

La maison Philibert Eberbach-Vallet, négociant en bouteilles, GENEVE, 3 rue Hugo de Singer, porte à la connaissance du public qu'elle possède un stock important de bouteilles vides, aux prix suivants, le cent:

Vaudoises	frs.	38.—
Neuchâteloises		42.—
Bordelaises		30.—
Maconnaises		30.—
Champenoises		60.—
Vichy		15.—
Flûtes		35.—

Marchandise vendue sur wagon, gare Genève.

Chenaux et tuyaux

On offre à vendre chéneaux et tuyaux en zinc et tôle galvanisés à bon compte, gros et détail.

Chéneaux galvanisés de 24 et 33 cm. de développement, tuyau de 100 mm. de diamètre.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Pommes de terre

de semences et de table.

PARC AVICOLE, SION

Confitures: mélange bonne qualité, depuis fr. 1.60. **Coings** 1,90; **Raisinets** 2.10 **Framboises** 2.30; **Abricotine** 2.60 le kg. **Cerises** noires, **Griottes, Mûres, Pruneaux, Sureau, Oranges** et **Gelées.** Seaux de 5, 10 et 25 kg.

Maurice Favre, Cormondrèche sur Neuchâtel

SEMENCES

potagères et fourragères

PARC AVICOLE, SION

Echalas

Mélèze extra par toute quantité.

PARC AVICOLE, SION

AVIS

Le public est informé que depuis le 19 mars **les lignes de contact et d'alimentation pour la traction électrique des C. F. F, seront constamment sous tension, entre Brigue et Rarogne, et qu'il y a danger de mort de toucher aux fils.**

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la mise sous tension sera faite successivement, de Massaboden à Brigue et de Rarogne à Sion.

Lausanne, le 17 mars 1919.

Direction du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux.

—o—

Bekanntmachung

Am 19. März werden die **Kontact-und Speiseleitungen für die elektrische Zugförderung der S. B. B. zwischen Brig und Raron unter Spanung gesetzt und von diesem Zeitpunkt an fortwährend in Betrieb bleiben.**

Das Berühren der Drähte ist lebensgefährlich und desshalb strengstens verboten.

Entsprechend dem Fortschreiten der Bauarbeiten erfolgt die Inbetriebsetzung nach und nach auf der ganzen Strecke von Massaboden nach Brig und von Raron nach Sitten.

Lausanne, den 17, März 1919.

Kreisdirektion I. der schweizer. Bundesbahnen

AVIS

Le soussigné se permet d'aviser son honorable clientèle de SION et du Valais qu'il a remis son **Atelier de photographie à Sion,** Place du Midi à partir du 1er avril à PAUL DESARZENS, et le recommande vivement.

G. ZUFFEREY, photographe.

Me référant à l'annonce ci dessus, j'ose espérer que l'honorable clientèle de M. GASTON ZUFFEREY voudra bien me faire la faveur de me continuer sa confiance, je tâcherai par un travail prompt et soigné de la satisfaire entièrement.

PAUL DESARZENS, photographe, Sion.

Attention !

Vente et achat

de meubles d'occasion, plus de 80 lits en bois et en fer, avec sommiers et matelas, armoires, commodes, canapés, tables, chaises glaces, potagers, calorifères, bureaux, tonneaux, lavabos, bancs et vitrines de magasin, pompe à vin, etc., à des prix très avantageux. **LETEZ Joseph,** Rue du Rhône, **Sion.**

Viticulteurs Attention!

à cause de quantités limitées, n'oubliez pas de commander à temps

Nicotine et jus de tabac Ormond

le remède le plus efficace contre les vers de la vigne. Représentant exclusif pour la Suisse: **H. Beny, La Tour Vevey**

CHEVAUX

Beau choix de **Ragots des Franches Montagnes** ainsi que chevaux de trait, aptes à tous services. Vente en garantie. S'adresser à **Walter Desplandes, Avenue de Villamont 1** (bas Rue d'Etraz) **Lausanne.**

Téléphone 17.69

Je livre aux revendeurs, à des prix sans concurrence:

Cervelas	la pièce	**40 Cts.**
Schübling	la paire	**90 Cts.**
Gendarmes	la paire	**80 Cts.**
Wienerli	la paire	**50 Cts.**
Salami	le kg.	**9.50 Fr.**
Saucissons de Francfort	le kg.	**8.— Fr.**
Saucisses bernoises aux langues	le kg.	**7,50 Fr.**

Demandez échantillons Téléphone N° 14, Schötz.

Moritz FREY, charcuterie, Schötz (Lucerne)

Nous sommes acheteurs

de toutes les

fournitures de fer et d'acier

au prix du jour

Adresser offres avec prix à la

Fonte électrique S. A. Bex (Vaud)

UN extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: «Le **Lysoform médicinal** est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc.; il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un **emploi facile**». Etant donné les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique: Lysoform

Dans toutes les pharmacies. Gros: **Société Suisse d'antisepsie Lysoform, Lausanne.**

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

— Livraison rapide —

ATELIER DE RÉPARATIONS

nouvellement ouvert

Cycles Motos

Gustave BOLL

MECANICIEN

RUE DE CONTHEY — SION

Se recommande,

Cabris ! Cabris !

Le soussigné est acheteur de cabris gras, avec la peau, tués proprement. Toutes les quantités possible journellement pendant les mois de mars et avril. — Téléphone 3951 ZURICH (Selnau)

F. A. Hedinger, boucher ,Schlachthof, Zurich.

GRAINES POTAGERES ET DE FLEURS

FREDERIC ENNING

Rue Neuve 1 — LAUSANNE

Grand choix de graines potagères en tous genres. Petits oignons à planter. Oignons à fleurs. — Les jours de marché, banc sur la Riponnes. Téléphone 23,58. I. 1076 L.

Véritables Chaussures de Vaulion

et courroies de sonnettes

sont expédiées contre remboursement par

Vve Liardet & fils fabricants, à **Vaulion**

Demandez catalogue gratis

Gros et détail. — Spécialité de chaussures fortes

Fourrage-Proteina

En raison de l'augmentation actuelle de l'abatage du bétail nous nous voyons momentanément obligés d'exécuter des livraisons de sang en quantités extraordinaires, et par le fait nous avons une surproduction.

Nous offrons le

FOURRAGE PROTEINA No II

composé essentiellement de sang animal séché comme excellent

FOURRAGE DES PORCS

Il contient une valeur nutritive d'environ 45,00% de protéine et de matières grasses mélangé d'autres fourrages moins nutritifs. Nous en offrons la vente jusqu'à épuisement du stock.

PROTEINA-WERKE, Altstetten.

Jeanrenaud & Hegnauer

LAUSANNE, **3, rue Pichard**

—o—

Organisations industrielles et commerciales

Comptabilités en tous genres, tous contrôles

Bénéfice de guerre

J.H 31992 C.

La viande fraîche fait défaut!

en remplacement demandez sans retard un colis postal de 5 kg. de

BŒUF FUME désossé à frs. 9.50 le kg.

Lard maigre et gras à frs 11.— le kg. port dû

Contre remboursement. Se conserve plusieurs mois.

Louis MAYOR, 12, Rue de la Chapelle, **Genève.**

Séjour de printemps à la campagne

PENSION RICHEMONT

St-Légier s/Vevey

Produits de la ferme.

„Week-end" (Samedi à lundi) fr. 20.- Téléphone s/Blonay

Oeufs

frais

PARC AVICOLE, SION

Attention

J'offre jusqu'à nouvel avis belles côtelettes de porcs fumées, à francs 9.— le kg. Envoi par colis postal contre remboursegne. **A. Vuillemin, Morat.**

Bois de chauffage

ucié et coupé

Beaux fagots secs à 70 cts. quantité au-dessus de 100 pièces 5% d'escompte. Conduits à domicile.

Sciage façon en tous genres

Se recommandent: **Bruchez & Bérard, successeurs de Zanella et Pini, Scierie de Ste-Marguerite, Sion.**

Le 2me **tirage** pour les **gros lots,** de fr. **12.000, 5.000,** de la Loterie de l'Hôpital de l'Oberhasli **aura lieu en Mai** prochain. Les billets à 50 centimes seront **bientôt tous vendus.** Alors se suivent les

LOTS à Fr. 1.- de la Loterie en **faveur de la CROIX-ROUGE SUISSE**

On sait de suite si les billets sont gagnants.

Gros lots:

Frs.10.000, 4.000, etc.

Envoi contre remboursement par l'**Agence centrale à Berne** Passage de Wordt, N° 199.

CIDRE

vin de fruits pur jus, à partir de 100 litres à 55 cent. en fûts de 60 litres à 56 cent. fût à prêter.

Cidrerie HENRI MARBOT, KIRCHBERG (Berne).

CABRIS!

Le soussigné est acheteur de cabris gras, avec la peau, tués proprement, à frs. 4.— le kilo.

Toutes les quantités possible journellement. Téléphone 9153, Genève.

Louis Mayor Rue de la Chapelle 12, **Genève.**

Maladies de la femme

sont guéries radicalement par l'emploi de mes remèdes spéciaux très efficaces. **Lettre de remerciements:** Vos remèdes ont guéri complètement mes douleurs et mes pertes dont je souffrais depuis plusieurs années de sorte que je puis recommander vos produits à toute personne souffrante.

Mars, 1919. J. Sch.

Prière d'écrire à **Kräuter-Droguerie, Säntis** (F. Inauen) à **Hérisau.** Envoyer l'urine du matin.

INDUSTRIE ROMANDE

Première fabrique de

Café de Figues

en Suisse

H. Piguet, Renens

Fabrique d'Essence de Café — Café de Malt „Albert"

Les grands procès

Les Parisiens, qui aiment les causes célèbres, ont une ample satisfaction à leur curiosité: ils ont eu l'affaire Cottin, celle de Villain qui vient de se terminer et, sans interruption, ils assistent maintenant au procès du sénateur Humbert et de ses acolytes Lenoir, Desouches et Cie, en attendant le tour de Caillaux.

Il est utile de rappeler ici en quoi consiste le cas Humbert.

Quand la guerre éclata, le sénateur Humbert était rédacteur du «Journal» qui appartenait à un sieur Letellier. Un jour, deux affaristes, Lenoir et Desouches, vinrent solliciter Letellier de leur céder l'entreprise. Humbert eut connaissance de cette démarche. Il y allait d'un nombre respectable de millions. Le sénateur se demanda comment de minces personnages comme Lenoir et Desouches se trouvaient à même d'en disposer et flaira une menée allemande .Il ne se trompait pas: les dix millions que Lenoir tenait prêts pour l'achat du «Journal» lui avaient été apportés par le fameux Zuricois Schœller, qui était l'intermédiaire de l'Allemagne.

Pierre Lenoir a déclaré que, au printemps de 1915, Schœller était venu trouver son père, qu'il connaissait depuis un certain temps, et lui avait fait part de son intention de mettre des fonds dans un grand quotidien. Lenoir père, alors désireux d'assurer, à son fils une situation dans le journalisme, avait conseillé Schœller d'orienter ses projets vers le «Journal», et le résultat de ces ouvertures avait été la conclusion entre Schœller et Pierre Lenoir d'un traité en date du 7 juin 1915, aux termes duquel le premier s'engageait à verser au second une somme de dix millions. Pierre Lenoir s'engageait, par contre, à se rendre propriétaire de fait du «Journal» et à soutenir la politique économique et financière que lui dicterait Schœller, jusqu'à complet remboursement des dix millions; cet acte, en apparence signé à Zurich, fut, en réalité, passé à Berne.

Soupçonnant ou sachant qu'elle était la provenance des millions de Lenoir, Humbert entrevit une aubaine inespérée à exploiter. Tout son rêve était de devenir maître absolu du «Journal», pour faire servir ce puissant quotidien à sa fortune politique. Il commença par jeter l'alarme au sujet du projet d'acquisition de l'entreprise par Lenoir; il menaça le propriétaire du journal et les deux compères acquéreurs de dénonciations retentissantes s'ils poursuivaient leurs tractations; il jurait ne pas vouloir rester une heure de plus à son poste de rédacteur, si le journal passait dans des mains qu'il jugeait indignes. Cette campagne d'intimidation dura six jours, au bout desquels Humbert arriva à ses fins; par un traité en bonne forme, il se fit admettre en tiers dans le consortium acquéreur du «Journal», avec la qualité de directeur politique, Lenoir prenant le rôle d'administrateur, et Desouches celui de directeur de la partie économique et financière. Humbert s'était déclaré pleinement rassuré sur le patriotisme de ses deux partenaires et proclamait le passé oublié!

Le «Journal» fut payé avec les fonds fournis par Schœller et répartis par Lenoir entre lui et ses deux associés. Humbert figura dans l'acte pour une part de 3 millions et demi; il ne sortit en réalité de sa poche que 50,000 francs; pour le reste de la somme, il était simple prête-nom.

Mais la pseudo-propriété du «Journal», même avec la qualité de directeur, ne pouvait lui suffire; il voulait être réel propriétaire et seul maître de la maison. Soudain, ses soupçons à l'endroit de Lenoir et Desouches le reprirent avec plus de violence que jamais. Il ne voulait que s'en débarrasser, et il y réussit. A la fin de l'année 1915, Humbert, après avoir fait entendre une série de menaces, obtenait la retraite de ses deux associés en achetant leur part de propriété.

D'où venait, cette fois, l'argent? C'était Bolo qui l'avait apporté. Ainsi l'Allemagne achetait deux fois le «Journal», et deux fois Humbert le payait avec des fonds qu'il savait tenir de l'ennemi.

L'audience de lundi, au conseil de guerre, a été entièrement remplie par la lecture de la première partie de l'acte d'accusation, sur le rôle de Desouches dans les tractations avec Schœller.

SUISSE

Vente des camions de l'armée

Le Conseil fédéral a arrêté les conditions auxquelles pourra se faire la livraison aux autorités fédérales, cantonales et communales, aux entreprises d'utilité publique ou établissements de bienfaisance et aux particuliers, des camions-automobiles appartenant à l'armée. Le prix de vente variera de 14 à 30,000 francs, suivant l'état et l'année de la fabrication des camions.

La police des étrangers

On mande de Berne que les irrégularités dont se sont rendus coupables trois fonctionnaires de la police des étrangers ont été découvertes par un étranger qui, grâce à l'aide des inculpés, avait réussi par des moyens illicites à entrer en Suisse. Il confia la chose à une connaissance, laquelle en avertit le département de justice et police. Celui-ci fit mettre immédiatement en état d'arrestation les fonctionnaires en question. La visite domiciliaire fournit des preuves accablantes contre les inculpés. Elle établit notamment que ceux-ci avaient accepté des dédommagements pour les permis d'entrée en Suisse, et qu'ils avaient partagé entre eux des sommes déposées à l'Office.

L'Office central pour la police des étrangers est soumis actuellement à une réorganisation totale.

L'ex-empereur Charles en Suisse

Mardi matin est arrivé à Lugano pour un séjour de quelques jours l'ex-empereur Charles, accompagné par un colonel suisse, un colonel anglais et une nombreuse suite.

Charbon pour l'Italie

Vendredi dernier le premier train de charbon de la Sarre destiné à l'Italie a passé par la Suisse .Les transports sont acheminés par le Lœtschberg.

Réouvertur de la gare badoise de Bâle

La P. S. M. apprend que les pourparlers entre autorités suisses et allemandes concernant la reprise du trafic direct des trains à Bâle et la réouverture de la gare badoise sont près d'aboutir. Le département politique soumettra ces jours prochains au Conseil fédéral un rapport relatif à la matière. Le trafic pourrait déjà être repris, grâce à l'avancement des travaux d'ici à peu de jours.

A l'Office d'alimentation

La Presse suisse moyenne dit que la nouvelle de la démission de M. de Goumoens est pour le moins prématurée. Personne n'ignore, il est vrai, que M. de Goumoens se sent surchargé de besogne et que sa santé est assez sérieusement atteinte. On se rend difficilement compte, dans le pays, du travail que doit fournir l'homme qui se trouve à la tête du département chargé de pourvoir à notre ravitaillement. L'Office que dirige M. de Goumoens est en somme un véritable «département de l'alimentation», son chef ayant à peu de chose près toutes les compétences d'un 8me conseiller fédéral.

Si l'Office fédéral de l'alimentation a pu, dans l'application de ses mesures, prêter flanc à de nombreuses critiques, il y a lieu de faire remarquer toutefois qu'il est plus que tout autre appelé à lutter contre des difficultés considérables tant pour aplanir les difficultés que nous oppose l'étranger, que pour vaincre celles venant de l'intérieur du pays.

Questions d'alimentation

Comme nous l'avons annoncé le Conseil fédéral a décrété une première semaine sans viande allant du 11 au 18 avril, jour du Vendredi saint. Les dispositions applicables aux jours sans viande le seront aussi aux autres jours de cette semaine avec une atténuation: le mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, on pourra ajouter au menu maigre les conserves de viande et les saucissons fumés. Les prix actuels des conserves et des saucissons ne devront pas être augmentés.

Pour compenser la privation de viande, les rations de maïs, riz, pâtes, produits d'avoine et d'orge, seront à peu près doublées pour la carte du mois de mai, laquelle sera imprimée plus tôt que d'habitude et utilisable déjà dans une partie du mois d'avril. Une demi-ration de fromage sera ajoutée à la ration habituelle mais pour un seul mois, la production de fromage restant très faible.

Ces mesures ont été prises par le Conseil fédéral conformément au préavis de tous les organes compétents et celui des commissions des Conseils pour les mesures de neutralité. Elles représentent non point un acte arbitraire, mais un essai d'amener une amélioration du marché de la viande qui n'a pu être atteinte par d'autres procédés.

On se demandera peut-être pourquoi, écrit la «Revue» l'Office fédéral de l'alimentation n'a pas poussé à l'introduction de la carte de viande, du moment que le système de la carte a fait ses preuves pour le pain, les graisses, etc. Il y a pour cela plusieurs motifs. L'un d'eux est les grosses inégalités qui existent et auraient subsisté entre les consommateurs obligés d'acheter de la viande fraîche et ceux qui disposent d'abondantes provisions de salé et de viandes conservées. Un autre est le fait que de nombreux consommateurs se passent déjà de viande plusieurs jours par semaine — et cela aussi bien dans la bourgeoisie aisée qu'ailleurs — et n'auraient que difficilement résisté aux tentations du commerce des cartes. Enfin, il y a les difficultés résultant des grandes différences des qualités de viande et la nécessité où l'on se serait trouvé d'organiser de nouveau une coûteuse bureaucratie pour une mesure dont on espère pouvoir limiter l'application à quelques mois.

Actuellement, la disette de bétail d'abatage et la hausse du prix du bétail s'accentuent. Cette disette et cette cherté ne sont pas particulières à la Suisse. On les constate dans toute l'Europe et nous citions samedi des prix encore plus élevés que les nôtres enregistrés à la foire de Thonon, c'est-à-dire dans cette zone savoisienne qui était, avant la guerre, l'Eldorado de la vie à bon marché. La mauvaise récolte de fourrage, le manque de tourteaux, la diminution du troupeau, expliquent cet état de choses. Partout les mêmes causes ont engendré les mêmes effets.

Il est vrai que pour pouvoir quand même incriminer les autorités on a répandu dans le public des histoires variées, dont l'une affirmait que «le département fédéral de l'économie publique avait renoncé, par négligence, à importer d'importantes quantités de viandes congelée mises à la disposition de la Suisse et que pour des raisons mystérieuses, il en aurait même fait vendre en Italie cent wagons.»

Cette histoire est fausse, comme tant d'autres. Un communiqué officiel constate que «depuis le 18 septembre dernier, le département de l'économie publique n'a plus, d'aucune façon, à s'occuper du ravitaillement. Ce n'est pas lui non plus, comme on le prétend sans cesse, qui est chargé de la surveillance de l'Office fédéral de l'alimentation. Cet office est directement subordonné au Conseil fédéral.»

De son côté, l'Office fédéral de l'alimentation écrit:

«Quant à la viande congelée que notre service aurait, soi-disant, négligé d'importer, nous avons le regret de vous informer que nous n'avons pas encore pu obtenir jusqu'ici la moindre quantité de viande congelée à l'étranger, malgré toutes nos démarches et tous nos efforts répétés et continués. Nous espérons tout de même réussir à en importer prochainement. Mais on doit nous faire confiance.

» Il est sans doute superflu d'ajouter que l'histoire de 100 wagons de viande congelée arrivée d'Amérique à Gênes et destinés à la consommation suisse, que nous aurions négligé d'importer, est absolument fausse.»

Ajoutons que le Chef de l'Office de l'alimentation, M. de Goumoens, surmené et malade, va probablement obtenir un congé de trois mois. Il ne sera pas facile de lui trouver un remplaçant provisoire. On a cité plusieurs noms, et avant tout celui de M. le conseiller national H. Bersier, directeur de la S.S.S. Mais il n'est pas probable que les fonctions que remplit actuellement notre concitoyen lui permettent d'assumer cette nouvelle charge.

CANTON DU VALAIS

Le Monument du Centenaire

On nous fait savoir au gouvernement que les travaux d'aménagement du monument du Centenaire vont commencer dès aujourd'hui; ils ont été retardés par le mauvais temps. Comme nous le prévoyions, la pétition populaire contre l'emplacement choisi arrive malheureusement trop tard. On sait d'ailleurs qu'on se trouve en présence d'un plan approuvé par la commission fédérale des Beaux-Arts et au bénéfice d'une subvention fédérale.

On nous communique d'autre part la lettre suivante de l'auteur du plan d'emplacement, M .A. Laverrière:

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire à plusieurs reprises et notamment lors de la dernière séance à Sion, il serait, à mon avis extrêmement fâcheux de retarder la réalisation de la Terrasse.

Si l'état provisoire de l'aménagement étudié par la direction des travaux est inadmissible; il ne devrait pas faire tomber dans l'oubli «La Terrasse».

L'objection faite au sujet de la hauteur excessive du mur à l'ouest angle de l'Avenue de la Gare, me paraît illusoire. Qu'est-ce que 1 m. 80 environ en un point d'une place de l'étendue de la Planta? Du reste, comme la chose a été avancée lors de la séance, supprimez le parapet et remplacez le par une balustrade en fer, robuste, mais très «simple», composée de barreaux ronds et d'une bonne main courante.

La réalisation de la terrasse sur toute la largeur de la Planta avec plantation d'arbres tout en ne représentant pas un travail très coûteux, constituera un cadre au Monument national et de plus un élément d'utilité et d'embellissement incontestable.

Sans parler de l'agrément pour le public, on peut envisager le décor dans lequel les manifestations patriotiques pourront se mouvoir et se développer.

Conscient de l'importance que pourra avoir l'exécution de la terrasse, je me permets aujourd'hui encore d'attirer votre attention sur ce point capital.

Je me permettrais aussi de vous rappeler l'opinion de M. Eplattenier; je ne parlerai pas de l'opinion de l'auteur du monument qui vous a lui même suffisamment exprimé combien il serait heureux d'avoir un cadre digne et simple pour «son œuvre».

Je vous prie de bien vouloir agréer, etc.

A. Laverrière

Toujours le monument

On nous écrit:

Dans un remarquable article de fond, le «Walliser Bote» de ce jour vient vivement appuyer les propositions de placer au jardin public le monument du Centenaire. C'est, dit-il, l'emplacement rêvé et créé à point pour cette œuvre, qui s'y trouvera dans un cadre de verdure du plus ravissant effet. Le Walliser Bote, avec beaucoup de raison, fait ressortir le caractère rude, mais vigoureux et impressionnant de la Planta, qui ne saurait que perdre aux enjolivures dont on veut l'affubler. Le sentiment esthétique, l'amour du pays, de nos traditions, doit parler contre un projet pareil et l'organe haut-valaisan fait un pressant appel à la ligue du Heimatschutz pour empêcher ce sacrilège de s'accomplir.

Nous remercions le «Walliser Bote» pour son énergique appui et nous espérons bien que sa voix qui est celle du bon sens et de tout le peuple sera entendue.

Un Sédunois.

*

C'est avec le plus vif plaisir que nous venons de lire le dernier article lancé par le comité d'initiative. Qu'on veuille bien nous permettre d'en parler à notre tour, nous qui y sommes si intéressés, nous qui avons une vie à passer dans ce Sion qu'on risque d'enlaidir.

Nous n'avons pas la prétention de nous poser en juges, mais ne faisons que présenter au public nos jeunes appréciations; et c'est avec un cœur plein de sincérité et d'enthousiasme que nous répondons à l'appel fait à tout citoyen. Aussi bien que par notre concours, nous tâcherons d'égayer cette fête du centenaire tant désirée, nous espérons qu'on ne rejettera pas nos vœux et que nous pourrons jouir plus tard d'une œuvre artistique mise à sa vraie place.

Tout débordants de l'intérêt que nous portons à notre chère Cité, nous nous unissons au public et présentons au Haut Conseil d'Etat notre chaleureuse requête.

Des étudiants.

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat adopte en 2de lecture le projet de code de procédure civile, ainsi que texte du message accompagnant le projet.

Le Conseil d'Etat adopte en 2e lecture le projet de code de procédure civile, ainsi que le texte du message accompagnant le projet.

— Le Conseil d'Etat adopte:

1) un arrêté convoquant les assemblées primaires pour le 4 mai 1919, en vue de la votation fédérale sur l'insertion d'un article 24 *ter* dans la constitutdion fédérale (navigation) et l'adoption d'un article constitutionnel relatif à la perception d'un nouvel impôt de guerre extraordinaire;

2) un arrêté rapportant l'arrêté du 24 décembre 1915 prescrivant diverses mesures de police relatives aux débits de boissons, à la danse, aux mascarades et aux lotos.

— Il prend acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission donnée par M. Fr. Albrecht comme inspecteur d'une section de la route de la Furka.

— Il accorde à M. Alfred Gillioz, pour raison de santé, sa démission de conseiller de la commune d'Isérables.

— Après avoir entendu un rapport du Chef du Département de Justice et Police concernant une pétition des coiffeurs, lesquels demandent que leurs magasins restent fermés le dimanche, le Conseil d'Etat estime que dans l'état actuel de la législation, il ne peut faire droit à cette requête, les décisions de cette nature relevant de la compétence des autorités communales. Toutefois, il appuiera les communes qui prendront les mesures dans le sens de la pétition dont il s'agit.

— Le Conseil d'Etat approuve:

1) le règlement de fabrique de la scierie Jean Corutti, à Sierre;

2. le projet présenté par la commission respective concernant la répartition des dons en faveur des incendiés d'Euseigne. La liste de ces dons sera publiée.

— Sont nommés débitants de sels: 1. M. Eligius Rieder, négociant, à Kippel; 2. M. Jos. Dorsaz, à Martigny-Bourg.

— Le Conseil d'Etat, vu que toutes les formalités légales ont été remplies, qu'aucune opposition n'a été formulée, déclare d'utilité publique, l'expropriation demandée par la commune de Sierre en vue de l'élargissement de la route de Monderèche à St-Charles, et il met cette œuvre au bénéfice de la loi du 26 novembre 1900.

— Il désigne: 1. M. Jean Gay, conseiller, à Sion, comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de l'estimation des terrains expropriés en vue de l'assainissement de la plaine du Rhône Riddes-Martigny; 2. M. Emile Carraux, vice-président à Vouvry, comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe des terrains à exproprier pour l'établissement du câble de Châble-Croix.

— Consulté sur un cas particulier, le Conseil d'Etat estime que les cantines ouvertes par les fabriques exclusivement pour les employés et ouvriers de ces établissements, doivent être considérées comme des cercles privés dans le sens de l'article 15 b) de la loi sur les auberges.

— Le Conseil d'Etat délègue son Président et le Chef du Département militaire à la cérémonie funèbre qui sera célébrée à l'église de Glis le 12 avril prochain, à la mémoire des soldats haut-valaisans décédés depuis la mobilisation de 1914.

— Le Conseil d'Etat approuve les décisions prises par le Conseil communal de Sierre le 15 mars courant, au sujet de la garde civique créée dans dite commune. Toutefois, l'Etat ne pourra accorder de subside pour cette institution.

— Il porte un arrêté rapportant l'arrêté du 3 juillet 1917 concernant l'imposition de la quarantaine aux porcs d'élevage importés dans le Canton.

— Il est accordé les permis de coupe ci-après: 1. à la bourgeoisie d'Orsières, pour 150 m3 de bois de service et 120 stères dans la forêt de Gatrenza; 2. à la bourgeoisie de Peytron, pour 300 m3 dans la Grande Forêt; 3. à M. Camille Gay-Crosier, à Trient, pour 50 m3 à Plan des Jeurs.

— Le Conseil d'Etat prend connaissance du résultat du compte d'administration pour l'exercice de 1918, lequel boucle en dépenses par frs. 5.913,502,44; en recettes, y compris celles provenant de l'impôt sur les bénéfices de guerre, par frs. 5,608,386.92; excédent de dépenses frs. 305,115.52.

Promotion militaire

Nous apprenons avec plaisir que le capitaine Romailler, de Chermignon, Quartier-maître de la Brigade de montagne 3, vient d'être nommé major par le Conseil fédéral.

C'est à notre connaissance, le premier officier supérieur valaisan dans les troupes d'Administration.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour sa promotion si méritée et pour l'estime et la confiance que lui ont ainsi témoignée ses chefs.

FAITS DIVERS

Mutations ecclésiastiques

On nous écrit:

Dimanche, le 30 mars, au milieu d'une grande affluence de fidèles émus jusqu'aux larmes, M. le Rd Curé Eug. Fournier fit ses adieux aux paroissiens de Bagnes pour lesquels il s'était dépensé sans compter pendant plus de 20 ans. La population de Bagnes tout entière regrette ce départ commandé par des motifs de santé; elle accompagnera son ancien et dévoué pasteur de ses vœux et de sa reconnaissance dans le poste moins pénible qui pourrait lui être assigné.

Le successeur de M. le Curé Fournier est M. le Chanoine Camille Carron, procureur de l'Abbaye de St-Maurice. X.

Subvention

Le Conseil fédéral a accordé au canton du Valais 60 pour cent des frais de reboisement dans le bassin de la Sionne commune d'Arbaz et Savièse.

Eboulement

Mardi deux éboulements ont obstrué la route de Sion à Salins. Le service de la voiture postale a dû être interrompu.

La neige

On nous signale qu'à Munster il est tombé 80 cm. de neige. La chute a été moins forte au Simplon où il n'est tombé que 40 cm.

En plein hiver

Nous avons fait, dans le beau mois d'avril une entrée qui n'est vraiment pas banale: depuis samedi dernier à aujourd'hui, mercredi, il a neigé presque sans discontinuer. C'est l'hiver en plein; la campagne est recouverte d'un épais tapis blanc qui forme bourrelet aux rebords des toits, recouvre les branches des arbres, les haies, les buissons où commençaient à s'entr'ouvrir les bourgeons. Un vrai paysage du classique Noël tel que nous le montrent les bonnes cartes illustrées des fêtes de fin d'année.

Nous étions certes habitués aux caprices de mars ou d'avril, aux petites giboulées qui vous soufflaient quelquefois pendant des heures brèves seulement, des flocons à la figure; mais nous n'avons jamais vu à cette saison un temps neigeux d'aussi longue durée; ceci est absolument anormal.

Les pauvres petits oiseaux, pinsons et merles, qui avaient commencé à nous égayer de leurs premiers chants doivent être bien surpris de voir tant de neige; ils ont cessé leur hymne au printemps et l'on n'entend plus que les pépiements plaintifs des moineaux se blottissant dans les abords des habitations, en quête de pitance.

Cette neige retarde la végétation qui avait commencé, toutefois, à part les amandiers et les pêchers précoces qui étaient déjà en fleurs elle ne causera pas de dégâts sensibles à l'agriculture; on espère même qu'elle aura un effet bienfaisant.

Aujourd'hui, le temps s'est enfin remis au beau.

Chronique sédunoise

Une bonne initiative

Nous avons lu avec plaisir, dans votre dernier N° l'avis de l'Office communal du ravitaillement annonçant que la municipalité fera débiter de la viande congelée à prix réduit, par les bouchers de Sion et qu'elle se pourvoit d'un stock de conserves de viande qui seront délivrées sous peu aux consommateurs.

C'est là une excellente initiative qui a pour effet de parer un peu à la disette de viande et de rendre plus accessible aux petites bourses l'achat de cette denrée. Nous en félicitons sincèrement l'Administration municipale qui, entrée dans cette voie, ne manquera pas de la poursuivre pour le plus grand bien de la population sédunoise.

Un groupe de consommateurs.

Simple question

Le bruit court en Ville, avec persistance, que l'érection de la statue du Centenaire sur la Planta entraînerait la suppression des foires sur cette même place. Nous demandons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle histoire. La Municipalité de Sion, pour satisfaire des rêves de mégalomanie, voudrait-elle sacrifier les intérêts de notre commerce local? Nous ne pouvons le croire, car nous l'en savons trop soucieuse, aussi attendons-nous un catégorique démenti à cette ridicule prétention.

Un commerçant.

Remerciements

Les soldats du dépôt de chevaux No 15, à Sion se font un devoir de remercier publiquement la lessive de Guerre de Lausanne; ils prient celle-ci de bien vouloir accepter l'expression de leurs sentiments reconnaissants.

Que ces dames veuillent agréer nos salutations patriotiques.

Un canonnier et un mitrailleur au nom de tous.

Etat-civil

Mois de Mars

NAISSANCES

Wutrich Lidia, de Charles, de Trub (Berne); Pfammatter Andrée, d'André, de Mund. Gay René, de Pierre, de Salins. Scheurer Anna Marie, d'Ernest, d'Anet (Berne). Brantschen Hermine, d'Hermann, de St-Nicolas. Wirthner Michel, de Louis, de Blitzingen. Zufferey Roland, d'Alexandre, de Chippis et Chandolin.

de Riedmatten Maurice, de Léon, de Sion. Werlen Germaine, d'Henri, de Sion. Vuignier Valérie, de Jean-Pierre, d'Evolène. Clapasson Michel, d'Emile, de Fontainemoro. Werlen Charles, de Charles, de Munster. Lorenz Charlotte, de Robert, de Granges. Dumas Gulda, d'Antoine, de Salins. Favre Léontine, de Daniel, de St-Martin.

DECES

Gattfen Germaine, de Gaston, de Burchen, 4 mois. de Preux Anna, de Charles, de Sion, 44 ans. Devillaz Marcel, d'Abel, de Conthey, 2 mois. Vergères Marcelle, de Joseph, de Conthey, 25 ans. Tschery Marie, de François-Joseph, de Gampel, 61 ans. Bonvin Marcel, d'Edouard, de Lens, 1 an et demi. Richard Jules, de Jean-Pierre, de Sion, 51 ans.

MARIAGES

Steiner Robert, de Godfrey, de Zurich et Hœlken Emilie, de Frédéric, de Gross Siegharts. Oggier Ernest, de Basile, d'Inden et Nendaz Caroline, d'Antoine, d'Hérémence. Henriod Gustave, d'Auguste, d'Echandens et Quacchier Emelinda, de Bernard de Borgofranco. Penon Charles, de Ferdinand, de Sion et Rufenacht Hermance, de Frédéric, de Worb.

Tourteaux

Les propriétaires de bétail bovin de la commune de Sion qui n'ont pas encore touché leur répartition de tourteaux à laquelle ils ont droit, peuvent en prendre livraison jusqu'à samedi 5 courant, aux entrepôts de l'Association Agricole du Valais.

REVUE COMMERCIALE

Denrées monopolisées. — Prix sans changement. Il est arrivé à Cette à destination de la Suisse, 5000 tonnes de sucre.

Ce sucre arrive à Genève à raison de dix wagons par jour.

Notre ravitaillement en riz est complètement assuré et certains cantons, après avoir constaté que les rations prévues de riz n'étaient point touchées par les consommateurs, ont renoncé à la répartition de cette denrée durant un mois.

Cafés. — Cours sans variation.

Chicorée, — Le contingent accordé à la Suisse a été réduit de 70% par l'Entente.

Le Syndicat des fabricants de chicorée de la region du Nord a adressé à la Chambre de Commerce de Dunkerque une pétition signée de ses membres, à l'effet d'obtenir la levée de l'interdiction d'exportation de la chicorée.

Les prix de la chicorée française sont bien inférieurs à ceux pratiqués actuellement en Suisse.

Julienne. — La Division pour l'augmentation des produits agricoles de l'Office fédéral de l'alimentation à Berne délivre des autorisations d'exportation pour la Julienne reconnue fabriquée avec des produits indigènes ou importée de Hollande ou d'Allemagne.

Maïs. — Les prix maxima pour le maïs de consommation (semoule de maïs, farine de maïs, fin finot de maïs sont fixés comme suit: prix des offices cantonaux de répartition: 84 centimes le kilo; prix de détail: un franc le kilo.

Farines spéciales. — On nous signale le fait que de nombreux détenteurs de stocks de farines spéciales (ersatz) commencent à vendre ces produits, en subissant des pertes énormes, pour nourrir... les porcs.

Ceux qui s'obstinent à refuser ou à entraver l'exportation de ces denrées dont la Suisse ne sait que faire et qui contribueraient certainement à sauver la vie à un grand nombre d'enfants et de vieillards, encourent de lourdes responsabilités morales dont les conséquences seront peut-être plus graves qu'ils ne le supposent

Biscuits anglais. — Les restrictions de l'exportations que la situation créée par la guerre avaient imposées au Gouvernement anglais ayant été levées, l'exportation des biscuits anglais est de nouveau libre.

Confitures. — Les fabricants de confitures possèdent des stocks tellement considérables qu'ils dépassent même les besoins de l'hiver prochain en se basant sur une mauvaise récolte de fruits en 1919.

L'exportation des confitures est en conséquence autorisée pour la zone.

Farine lactée Nestlé. — A partir du 15 mars dernier, le prix de gros de la farine lactée Nestlé est de fr. 1.70 la boîte et le prix de vente au public de fr. 2.20 la boîte.

Conserves de viande en boîtes. — Dans le but de remédier à la disette de viande fraîche et à engager le public à consommer des conserves de viande en boîtes, dont il existe d'énormes stocks en Suisse, nous recommandons vivement aux fabricants, grossistes et détaillants de ne pas en augmenter les prix .

Arachides d'Espagne. — La légation suisse à Madrid a obtenu du gouvernement espagnol une autorisation d'exporter 500 tonnes d'arachides pelées ou non pelées avec une taxe d'exportation de faveur de 7 francs les 100 kilos au lieu de 13 francs.

Huile de noix. — Le Bureau des 4 Syndicats S.S.S. de la branche alimentaire peut céder de l'huile de noix à fr. 7.30 le kilo, pris en gare d'expédition.

Les récipients sont à fournir par les acheteurs. Cette huile peut être revendue sans cartes

Vins. — Cédant aux sollicitations des viticulteurs vaudois et valaisans, le Conseil fédéral a autorisé les premiers à exporter 90 mille hectolitres et les seconds 60 mille hectolitres de vin.

Pétrole. — La division des marchandises du Département de l'économie publique a importé du 22 janvier au 23 février 903 tonnes de pétrole contre 461 tonnes pendant la période précédente. (L'épicier suisse)

Ce que la France réclame

L'« Echo de Paris » écrit.

« Depuis trois jours, les intérêts suprêmes de la France sont discutés au Conseil des Quatres. A M. Clemenceau incombe la responsabilité de soutenir, principalement avec l'Amérique et l'Angleterre, un débat qui pèsera sur toute notre histoire. Hier, nous avons émis le vœu que le président du conseil fit authentiquer par les représentants du pays les revendications qu'il formule. Nous espérons que ce vœu sera satisfait aujourd'hui, à la séance de la Chambre des députés.

Que demandons-nous? La sécurité vis-à-vis d'une Allemagne dont (à moins d'un retour au particularisme sur lequel mieux vaut ne pas compter) la population sera bientôt, par rapport à la nôtre, dans la proportion de 2 à 1; les moyens de reprendre un développement économique qui, par rapport aux autres pays, nous mette sur le pied de prospérité où nous étions en 1914,

Quelles sont les conditions de cette sécurité et de cette prospérité?

Le recul de la frontière « militaire » de l'Allemagne jusqu'à une ligne située à l'est du Rhin, le fleuve lui-même ne pouvant être considéré comme une barrière géographique véritable; en fait, ses deux rives n'ont jamais eu qu'un maître permanent. Il faut que la zone ainsi définie entre la frontière française et la frontière allemande ne contienne, au bénéfice de l'ennemi, ni soldats, ni conscrits, ni ouvrages militaires, ni chemins de fer stratégiques, ni usines de guerre, ni garnisons, ni troupes de couverture. Si, en dépit des précautions prises contre elle, l'Allemagne se décide à attaquer, ces territoires serviront de champs de bataille; ils ne lui serviront plus de tremplin pour bondir en Lorraine comme par le passé. Voilà qui postule, pour le moment, l'occupation militaire, nécessitée en outre par des considérations relatives au paiement de l'indemnité. Quant à l'organisation politique, c'est une autre question.

Une alliance militaire avec la Belgique, l'Angleterre et les Etats-Unis, capable de jouer automatiquement du moment que l'adversaire dessine le moindre effort pour recouvrer la ligne du Rhin. Si la « Ligue des Nations » arrive à se constituer et à fournir le cadre de semblable alliance militaire, pareil « casus belli » doit être inscrit dans ses obligations. Pendant les quatre dernières années, la « Ligue des Nations » a, de fait, fonctionné à notre profit. Le problème est désormais de substituer des semaines aux années qui lui ont été nécessaires pour se trouver et agir.

Le remplacement des mines et des territoires agricoles que l'invasion a détruits pour une période de temps indéfinie. C'est particulièrement à ce titre que le bassin de la Sarre doit être réclamé tout entier et que les expropriations utiles devront être prononcées.

Le paiement d'une indemnité de guerre, réparatrice de tout ce qui nous a édé détruit et représentant tout au moins cette partie de nos dépenses de guerre qui dérive de l'état d'infériorité économique où nous a réduits l'invasion par rapport à nos alliés. En bonne justice, on ne peut négliger le manque à gagner (perte de clientèle, etc.) que comporte la longue éclipse d'une partie de notre industrie et que nos alliés n'ont pas connu.

Ce programme, nul ne peut se le dissimuler, sera d'un accomplissement très difficile. Les Allemands ne le signeront que le couteau à la gorge et ne l'exécuteront que le couteau à la gorge. Pour l'accomplir, les Alliés devront dominer l'ancien monde pendant une génération. Tout le mercantilisme et le pacifisme qui signifient recherche du profit commercial le plus immédiat et moindre effort militaire, sont déjà contre lui, ainsi qu'en témoignent certaines imprudences de langage.

Mais sans l'exécution intégrale de ce programme, il ne saurait y avoir pour la France — c'est-à-dire pour l'Europe ni de paix au dedans ni de paix au dehors.»

ETRANGER

Foch part pour Spa

Le maréchal Foch est parti pour le front. Il a reçu toutes les instructions nécessaires pour traiter avec les plénipotentiaires allemands à Spa. Il se tiendra en communication constante avec le conseil des Quatre.

Le conseil des transports maritimes a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer les transports de troupes.

On présume que le conseil des Quatre n'hésitera pas à passer aux actes si besoin est.

La délégation allemande à Paris

La commission financière allemande composée de six membres est arrivée dimanche à Paris.

Elle attend que lui soit indiquée la ville où aura lieu le rendez-vous.

Le blocus de l'Adriatique levé

Par ordre du commandant en chef de la marine italienne, le blocus de l'Adriatique a cessé à partir du 30 mars à minuit.

Canonisation de Jeanne d'Arc

Le Pape a communiqué au cardinal Vico sa decision au sujet des miracles de Jeanne d'Arc en faveur de la canonisation. Le Pape a informé le cardinal Amette qu'il a fixé au 6 avril la lecture du décret. Mgr. Touchet, évêque d'Orléans, est arrivé à Rome et y restera jusqu'à la lecture du décret.

Un grand pèlerinage se rendra à Rome pour la lecture du décret.

Le général Cadorna

Le général Cadorna, dans une interview accordée à un journal de Florence, s'est expliqué sur le fameux bulletin où il flétrissait la conduite de certaines troupes qui avaient provoqué le désastre de Caporetto. « Je n'ai désigné aucun corps, a-t-il dit; j'ai parlé simplement de reddition et d'ignominie, parce que c'était le moins qu'on pouvait dire et parce qu'il fallait, par un coup de fouet à l'amour-propre de l'armée, encourager les lâches et multiplier les héros. C'est du reste, ce qui est arrivé.

«... On a beaucoup loué le gouvernement d'avoir modifié mon texte, mais il faut savoir que ce bulletin fut lu, sur mon ordre, à haute voix, par le général Porro, en présence de deux ministres. Ceux-ci comprirent que ce que je disais était bien le moins qu'on pût dire, car le desastre était infiniment plus grand, plus honteux et plus effrayant.»

Voilà encore une fois posée devant l'opinion publique « l'affaire » de Caporetto, sur laquelle le mystère continue de planer. Si le général Cadorna est sorti de la réserve qu'il s'était imposée, c'est qu'il a fini par être exaspéré des accusations qu'on lui jetait à la face dans la rue et dans la presse. L'autre jour, à Florence, on a lapidé sa maison; on l'a injurié. «J'ai dû descendre dans la rue, a-t-il dit, armé d'un bâton, comme font certains pauvres diables qui sont la risée du peuple.»

Ajoutons que le général Cadorna n'a pas démenti l'interview accordée à la « Nazione » de Florence. Il s'est borné à déclarer qu'il n'avait pas autorisé la publication de cette interview et que celle-ci n'exprimait pas entièrement sa pensée.

DERNIERE HEURE

Le pourvoi Cottin rejeté

PARIS, 1er. — Le conseil de revision a rejeté le pourvoi de Cottin, auteur de l'attentat contre Clemenceau. Cottin aurait l'intention de former un pourvoi en cassation

Le Congrès de Paris

PARIS, 1. — Les quatre chefs de gouvernement ont tenu lundi leurs réunions bi-quotidiennes. Ils ont entendu M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique.

MM. Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando ont poursuivi l'examen de la frontière franco-allemande. A l'issue de la réunion de l'après-midi, les ministres des affaires étrangères de France, d'Angleterre, d'Amérique et d'Italie ont tenu une séance avec les chefs de gouvernement, dans laquelle les événements ont été discutés.

Dans les milieux français de la conférence tout en continuant à se montrer extrêmement réservé sur les délibérations en cours, l'impression, lundi soir, est nettement satisfaisante.

Selon les derniers renseignements, nous croyons savoir qu'il se pourrait que les préliminaires de paix ne soient pas présentés aux délégués allemands à Versailles, mais, ainsi que ce fut fait pour les précédentes conventions dans quelque autre ville plus éloignée de Paris. Une seule séance, finale, au cours de laquelle seraient échangées les signatures, aurait lieu à Versailles.

PARIS, 1er. — La « Liberté » dit que la séance d'hier du comité des quatre a été très importante et le débat a fait de réels progrès. On peut considérer la question de la Sarre à peu près acquise. La mise au point en sera terminée aujourd'hui ou demain. La question des indemnités financières est aussi en bonne voie. Quant à celle de la frontière militaire du Rhin, elle s'achemine vers son aboutissement logique et prend un aspect favorable. On peut considérer que d'ici à la fin de la semaine, les décisions intéressant directement la France seront arrêtées. Viendra ensuite l'examen des demandes italiennes sur lesquelles l'accord semble également en bonne voie.

PARIS, 1er. — Le «Temps» dit: A la suite de la déposition du maréchal Foch, les délibérations relatives à la question du Rhin, paraissent entrer dans une phase décisive. Sur un point l'accord parait fait, à savoir que l'Allemagne n'aura pas le droit d'entretenir des garnisons, de conserver des fortifications ou des usines de guerre non seulement sur la rive gauche du Rhin, mais dans une bande large d'au moins 50 kilomètres sur la rive droite.

Les cures les plus simples sont toujours les meilleures

Tous les ans, à certaines époques, principalement dans le cours de la nouvelle saison, beaucoup de personne à la santé fragile s'astreignent à un régime compliqué avec l'espoir de retrouver leurs forces déclinantes. La plupart du temps, c'est une déception qui attend nombre de ces personnes à la fin de leur régime, soit parce qu'elles se sont adressées à un remède dont les vertus n'étaient pas appropriées à leur état, soit parce qu'elles se sont tout simplement fatigué l'estomac par l'absorption de trop nombreux médicaments. Il ne faut pas oublier, en effet, que si l'estomac est un organe extrêmement robuste, il ne veut cependant pas être surmené, et qu'il ne peut accomplir ses délicates fonctions qu'autant que vous n'exigez pas de lui plus qu'il ne peut faire. Les Pilules Pink sont le régénérateur qui convient le mieux aux anémiques, aux surmenés, aux neurasthéniques, à tous les faibles en général. Nous en avons aujourd'hui un nouveau témoignage dans cette lettre que nous recevons de Mlle Amélie Mahoux, à Labastide-Esparbairenque (Aude):

« C'est la troisième fois — nous écrit Mlle Mahoux — que je fais usage de vos merveilleuses Pilules Pink, et cette fois encore, j'ai pu me rendre compte de leur puissante action contre l'anémie. Depuis quelques années, à l'entrée du printemps, je me sentais faiblir; une grande lassitude m'envahissait et le plus leger effort me mettait hors d'haleine. En outre, mes couleurs disparaissaient et je perdais l'appétit. Les régimes que j'avais suivis les cures que j'avais faites, ne faisaient, la plupart du temps, qu'accentuer les malaises d'estomac que j'éprouvais. Un jour, une personne qui vint me voir me conseilla les Pilules Pink dont elle-même avait fait usage. Elle me dit tout le bien que ces pilules lui avaient fait. Je m'en procurai quelques boîtes et je ne tardai pas à voir disparaître les troubles dont j'étais atteinte, et bientôt je recouvrai entièrement mes forces. Depuis lors, je suis resté fidèle aux Pilules Pink et tous les ans, au printemps, elles me font le plus grand bien. Je me fais un plaisir de vous adresser mes félicitations pour l'efficacité de vos pilules. »

Point n'est besoin, encore une fois, de se surcharger l'estomac de médicaments pour se guérir. Nous savons bien que certains tiennent le raisonnement simpliste qui consiste à dire: Si un tonique me fait du bien, plusieurs toniques me produiront encore plus d'effet. C'est une erreur. L'important n'est pas de beaucoup de remèdes, c'est de choisir celui qui convient le mieux à votre santé. Dans tous les cas d'anémie, de neurasthénie, d'affections nerveuses dues au surmenage ou aux excès de toutes sortes, de même que pour purifier le sang aux changements de saisons, les Pilules Pink vous donneront des résultats dont vous serez surpris. Elles sont un remarquable régénérateur du sang et un puissant tonique des nerfs.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse; MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, Frs. 3,50 la boîte.

Le Camionnage officiel des C. F. F. O. Machoud & Cie, Sion, a le douloureux devoir de vous faire part de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de son comptable

Monsieur Jules Richard

décédé à Sion, le 31 mars 1919, après une longue et pénible maladie.

Camionnage officiel
O. Machoud & Cie, Sion

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » N° 6

LA DISPARITION DE MISS SINCLAIR

Elle baissa la tête et murmura d'une voix incertaine:

— Je ne sais pas.

Easton se rapprocha d'elle et pencha son visage vers celui de la jeune fille.

— Si, fit-il d'un ton fâché, vous savez très bien. Trouvez-vous vraiment que nous soyions des inconnus l'un pour l'autre?

Alors, elle leva vers lui ses yeux bruns et prononça avec décision:

— Non, je ne trouve pas!

Les traits de l'officier se détendirent, son visage se transfigura:

— Je voulais vous le faire dire. Maintenant, écoutez-moi. Du moment où je vous ai rencontrée dans Piccadilly et cueillie dans mon auto, j'ai éprouvé l'impression d'avoir conquis un butin précieux, dont je n'ai aucune envie de me dessaisir.

Il attendit un moment. Un loriot chantait dans une haie.

— Vous comprenez ce que je vous dis? interrogea-t-il.

May inclina la tête. L'inquiétude abandonnait son cœur. Elle ressentait une sérénité telle que les feuilles de l'oiseau lui parvenaient comme un cantique céleste. Ne changeait-il par l'amour, le printemps et la joie? Easton l'écoutait peut-être aussi, car il y eut un long silence. Mais, soudain, d'une voix changée, il reprit:

— Je crois, May, que je vous aime autant qu'un honnête homme peut aimer une honnête fille? Ne dites rien maintenant... ne me répondez pas encore... Laissez-moi le temps de faire mes preuves vis-à-vis de vous... et de moi-même... Je n'ai cessé de penser à vous depuis l'autre soir; je crois que mon sentiment est profond, durable... Je voulais que vous sachiez pour que vous ayez le temps de vous habituer à cette idée d'ici notre prochaine rencontre.

Et d'un geste brusque, il remit l'auto en marche. Un virage savant et une course rapide les ramenaient en ville.

May tremblait encore d'émotion et d'orgueil. Easton semblait très calme, presque indifférent.

— Si nous allions dîner? proposa-t-il d'un ton léger. Au même restaurant, voulez-vous? Je suis un homme d'habitude.

Il ajouta en riant:

— D'ailleurs, nous lui devons bien cela!

Pour toute réponse, elle lui tendit la main, trop émue pour parler. Il la prit avec douceur et fermeté et resserra l'étreinte de ses doigts rudes sur le mince poignet.

Un grand sentiment de joie et de quiétude inonda le cœur de la jeune fille.

VI

FIANÇAILLES

La semaine s'écoula tout doucement.

Le jeune homme n'était pas sans remarquer que son amie était souvent soucieuse après sa journée de travail. Il s'en inquiéta et l'interrogea avec sollicitude.

— Oh! je suis lasse parce que je reste debout toute la journée. Je n'ai même pas le temps de me reposer entre deux robes.

En réalité, le stupide bavardage et la jalousie croissante de ses camarades d'atelier fatiguaient May plus que tout. Mais comment aborder ce sujet avec Easton? Il pourrait se méprendre sur ses confidences et elle craignait de paraître injuste envers ses compagnes.

D'ailleurs, dès qu'elle était avec James, sa fatigue et son souci disparaissaient au bout de cinq minutes. L'air vif semblait la ressusciter. Easton, en véritable magicien, transformait d'un coup de baguette l'aspect de l'univers.

Un soir, où elle avait les traits plus tirés que d'habitude, il demanda avec violence:

— Pourquoi diable ne vous permet-on point de vous asseoir.

— Parce que nous risquerions d'abîmer les robes, dit-elle en riant. Laisse-t-on un soldat se reposer lorsqu'il est de faction?

Il soupira, désarmé:

— Enfin! Cela ne durera plus longtemps. Et j'espère bien qu'un de ces jours, vous n'arborerez plus les robes de MM. Dental et Ackerman, sauf pour votre usage personnel.

May sentit son sang circuler un peu plus vite dans ses artères, car depuis leur promenade dans la campagne, du jour béni où le loriot chantait dans la haie, Easton ne lui avait pas reparlé de son amour. Cependant, il lui montrait en toute occasion sa tendresse et May avait la sensation certaine qu'elle lui était chaque jour plus chère.

Mais un beau matin, Easton l'éveilla de son rêve enchanté.

— Demain, annonça-t-il, je regagne mon dépôt. Je ne sais trop quand je reviendrai. Sans doute pas avant mon départ pour le front. Peut-être dans quelques semaines, peut-être dans quelques mois.

Le visage de May devint soudain d'une pâleur de marbre. Il eut parlé d'une absence de plusieurs années qu'elle n'eut pas éprouvé pire détresse. En évoquant tout ce qui allait disparaître avec lui, elle comprit ce qu'il représentait désormais pour elle.

Avant la venue d'Easton, elle n'imaginait rien au-delà du magasin d'Oxford Street, de sa petite chambre d'ouvrière, du vain bavardage de ses petites amies, et ses plus grandes distractions étaient une flânerie dans la rue ou une promenade sur l'impériale de l'omnibus.

Mais, James Easton lui avait ouvert les portes d'un monde nouveau: les livres, la musique, le chant, la beauté des formes.

— Vous me manquerez affreusement! dit-elle, d'une voix blanche.

Et cette parole sonna si ridiculement pauvre par comparaison avec tout ce que May ressentait qu'elle eut envie de rire.

Ils se trouvaient précisément dans la galerie des antiques, au British Museum. Une nymphe grecque avait fixé leurs regards, par sa ressemblance avec May. La tunique aux plis harmonieux découvrait les bras et les pieds nus. James, devant les bas-reliefs de l'Acropole d'Athènes, avait évoqué, quelques instants auparavant, pour sa compagne, la merveilleuse antiquité grecque.

— Je vous manquerai? fit-il d'une voix bourrue. Vrai! Moi, heureusement, je n'ai pas le temps de trop penser, sans quoi...

Il y eut un long silence. Ils regardaient la nymphe qui, cambrée, semblait prête à fuir.

— Elle vous ressemble vraiment! constata le jeune homme. Son expression apeurée et craintive rappelle une des vôtres.

— Vous trouvez? C'est vrai, la vie et les gens m'inspirent souvent de l'effroi.

Elle n'osait ajouter:

— Que sera-ce lorsque je me retrouverai seule, sans vous?

Mais Easton devina peut-être sa pensée, car il se rapprocha un peu. May s'était assise sur une banquette.

— Je ne vous fais pas peur au moins, moi? demanda-t-il, à voix basse. Si je vous offrais d'affronter l'existence à mes côtés, la lutte vous paraîtrait-elle moins rude?... Vous rappelez-vous ce que je vous ai dit, il y a une semaine? Je croyais alors vous aimer, maintenant j'en suis certain et j'ai besoin de connaître vos sentiments.

Elle leva sur lui la caresse ardente de ses yeux noisette. James y lut sans doute une réponse suffisante, car il se leva vivement en jetant autour de lui un regard perçant. Aucun visiteur ne troublait le silence recueilli de la salle Le gardien demeurait invisible.

Soudain, May se trouva emprisonnée dans deux bras qui l'étreignait avec une tendre violence. Défaillante, elle ferma les yeux, n'osant regarder le jeune homme dont elle sentait sur sa joue le souffle précipité. Alors la voix de James résonna à son oreille, toute proche et cependant lointaine; allait-elle perdre connaissance?

— May, je vous aime, disait-il. Jamais je n'ai aimé aucune femme avant vous. Et je pense, que, même si vous refusez de m'épouser, je n'en aimerai jamais d'autre après vous.

La jeune fille se prit à trembler de tous ses membres, ses forces l'abandonnaient. L'étreinte des bras musculeux se reserra autour

+ Hernieux +

donnent la préférence au **bandage herniaire**, breveté en Suisse et à l'étranger, **sans aucun ressort incommode**, confectionné avec du cuir souple et fait individuellement sur mesure, commode à porter même pendant la nuit. La pelotte sans concurrence retient l'hernie comme une main. A fait ses preuves, environ 15,000 pièces en usage. **Garantie écrite. Maison de bandages herniaires, St-Gall.** Allez voir les échantillons à **Sion**, Hôtel de la Poste, seulement vendredi le **4 avril** de 3 à 7 heures du soir.

Cultivateurs Valaisans

Pour vous assurer de vos cultures achetez les graines sélectionnées de la maison

LECERF & LANOUX

à GENEVE

Rue Vallin 3 Téléphone 8770
Catalogue franco sur demande

LA SUISSE

SIÈGE SOCIAL **LAUSANNE**

FONDÉE EN 1858

SOCIETE **D'ASSURANCES** SUR LA **VIE** ET CONTRE LES **ACCIDENTS**

VIE --- ACCIDENTS --- RENTES
RESPONSABILITE CIVILE
Agence Générale: **Albert Roulet à Sion**

METTEZ EN BOUCHE
chaque fois que vous avez à éviter les dangers du froid, de l'humidité, des poussières et des microbes; dès que vous êtes pris d'éternuements, de picotements dans la gorge, d'oppression; si vous sentez venir le Rhume,
UNE
PASTILLE VALDA
dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques fortifieront, cuirasseront, préserveront votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS
Enfants, Adultes, Vieillards
ayez toujours sous la main des
PASTILLES VALDA
mais surtout n'employez que
LES VERITABLES
vendues SEULEMENT en BOITES de 1.75 portant le nom **VALDA**

Le meilleur préservatif, le meilleur remède contre les maladies résultant des refroidissements est le
Tapis chauffant Calora
chauffé à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou magasin d'articles sanitaires.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH Frres
& Cie., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Rhumatismes
L'Antalgine guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérés. Prix du flacon de 120 pilules, 6 fr. franco contre remboursement.
PHARMACIE DE L'ABBATIALE
PAYERNE
Brochure gratis sur demande.

GRANDES PEPINIERES
A. BOCCARD
Petit-Saconnex - **GENEVE** - Petit-Saconnex
Grandes cultures d'arbres fruitiers en tous genres dans les meilleures variétés pour le pays
Très beau choix en:
Abricotiers tiges Luizet et autres
Pommiers tiges Canada et autres
Pruniers Reine-Claude et autres
Pruneauliers Follemberg et autres
Poiriers - Cerisier s - Noyers tiges, etc.
Pêchers - Abricotiers et Cerisiers espaliers
Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beurré Giffard, Doyenné de juillet, et autres variétés de marché. Beurré-William grande quantité
Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement!
Demandez les catalogues envoyés franco! Demandez les catalogues envoyés franco!

CARRELAGES ET REVETEMENTS
DEVIS SUR DEMANDE

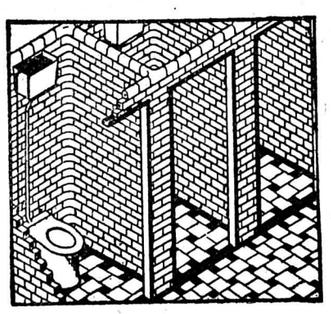

DEVIS SUR DEMANDE
J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

PIANOS
GRAND CHOIX
GARANTIE
VENTE A TERMES
ENVOI FRANCO
PIANOLA QUEUE
„PIANOLA" APPAREIL LE PLUS PERFECTIONNÉ POUR JOUER LE PIANO
DEMANDEZ NOS PRIX-COURANTS P
BALE HUG & Co BALE

A CRÉDIT!
Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins
Frankenstein-Meyer
BERNE, Place Tour d'Horloge, 4
Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux, lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr. enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne **compte plus de 3500 abonnés.**
Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

Rod. Forney, Lausanne
— CHARCUTIER —
expédie par colis postal de 5 kg.:
Lard maigre fumé, bien sec, du pays à fr. 10 le kg.
Lard gras fumé, bien sec, du pays, à fr. 10 le kg.
Lard à fondre frais, sans couenne, à fr. 10 le kg.
Marchandises soignées. Spécialité de pâtés froids.

La chicorée pure ## Le Ballon
est de toute première qualité

Essayez-la
Vous serez content
Vente au détail partout en paquets de 200 grammes.
Vente en gros: **Fabrique de Produits Alimentaires.**
ANDRÉ CAMPICHE, LAUSANNE

CONSTRUCTION DES AÉROPLANES
Enseignement par correspondance
Connaissances exigées: bonne instruction primaire. S'adresser à la direction de
l'Ecole d'Ingénieurs-d'Aéronautes
de **LAUSANNE** (Bâtiment Lémania)
Programme et règlement **gratis** sur demande.

Bureau International Suisse, Rue de Lausanne, GENEVE
demande pour hôtel, France, **3 ménages, valets, femmes de chambre, cafetière, lingère, sommelières.**

Pommes de terre
bonnes variétés, à **Fr. 24.50 les 100 kg.** franco gare d'arrivée C. F. F., par wagons complets. Ecrire sous chiffre **S 22535 L Publicitas S. A. Lausanne.**

Mélasse extra fr. 2,70 le kg. **Mielline** naturelle, blonde fr. 3,25 le kg.
CONFITURES: Mélange depuis fr. 1,60 le kg.
Miel coulé, pur, 5,80 et 6 frs. le kg.
Coings 1,90; **Raisinets** 2.10 **Framboises** 2,30; Abricotine 2,60 le kg. **Sureau, Oranges, Cerises** noires; **Griottes, Pruneaux, Quinorhodores, Gelées.** Seaux de 5,10 et 25 kgs. **Maurice Favre, Avenue** Beauregard, **Cormondrèche** s. Neuchâtel. Même adres.: **Graine pour volaille, aliment concentré et déchet de battage.** F.Z.155N.

CONFISERIE DE RICHEMONT
Crèmerie Pâtisserie-Boulangerie
Succursale Muller-Blanc
Petit-Chêne, 28 - LAUSANNE

TAILLAULES
ZWIEBACHS
: LONGUETS :
Envoi par retour du courrier
Téléphone 42.98

„IDEAL"
est en effet la **crème pour chaussures „Idéal"** car elle donne non seulement aux souliers un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable. Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicier, la crème **„Idéal"** Boîtes de différentes grandeurs. Seul fabricant **G. H. Fischer,** fabrique chimique de graisses et d'allumettes, **Fehraltorf** (Zurich) fondée en 1860.

Souliers
ressemelés à neuf, en bon état, de toutes grandeurs pour Dames et Messieurs. Marchandise garantie bonne qualité.
Envoi par poste, contre remboursement. On échange les articles s'ils ne conviennent pas.
Fritz SETZ, Tägerig (Aargau)

CHOUCROUTE 35 cts.
SOURIEBE 35 »
COMPOTE AUX CHOUX 50 cts. le kg.
Expéd. en seilles de 20 à 50 kg.
Maurice Favre, Cormondrèche s. Neuchâtel

Sage-femme
Mme. BURRY-VIC
2, Croix d'Or, GENEVE

de ses épaules. A cette minute, May souhaita s'endormir pour toujours.

De nouveau la voix chère la rappela à elle.

— Je ne veux vous brusquer en rien, disait Easton et je peux attendre des semaines avec l'espoir d'une réponse favorable. Mais je voudrais que vous m'affirmiez que vous êtes absolument libre et que vous serez ma femme un jour. Dites, m'aimez-vous?

Pourquoi cette question anxieuse? Ne lui appartenait-elle pas toute, déjà; ne le savait-il pas déjà?

— Oh! répondez, implora la voix ardente.

Un petit éclat de rire joyeux! Est-ce May ou bien la nymphe de marbre qui se moque d'eux d'en haut de son piédestal?

— Bien sûr, Jim, que je vous aime!...

— Et vous m'épouserez? interrogea-t-il fougueusement.

— Quand vous voudrez!

A-t-elle une volonté autre que la sienne?

— Dans trois semaines alors, c'est décidé.

Elle ne tremble plus maintenant, la jolie May, elle n'essaye même plus de se dégager des chers bras qui l'enserrent. Mais comme le grave visage de James se rapproche du sien elle ferme les yeux. Leurs lèvres se sont unies étroitement et May, qui n'a jamais connu d'autre baiser avant celui de son fiancé, défaille de bonheur.

Elle revit Jim le lendemain à la gare de Charing-Cross. Un simple au revoir: il reviendrait bientôt. Qu'importait le reste... Pouvaient ils prévoir ce que leur réservait le terrible avenir?

May ne parvenait point à se persuader de la réalité de cette situation. Il était impossible que s'aimant comme ils s'aimaient la distance suffît à distendre les liens qui les unissaient.

Les derniers adieux échangés, May agita, sur le quai, son mouchoir longtemps après que le train eut disparu; en s'en retournant, mélancoliquement, elle heurta quelqu'un qui maugréa. C'était un homme assez élégant, d'une quarantaine d'années, teint bronzé et cheveux grissonnants, qui contrastaient avec une moustache très noire. Le visage avait quelque chose de sinistre. A sa vue, la jeune fille éprouva comme un pressentiment de malheur. Si elle avait pu deviner?...

Le mécontent s'éloignait, tandis que May le regardait disparaître, désagréablement impressionnée.

Cependant, elle oublia assez vite l'incident. Trop de souvenirs agréables l'en distrayaient. Les taquineries de ces camarades d'atelier la laissèrent ce jour-là insensible. Elle se prit même à rire à plusieurs reprises. May était trop heureuse pour se fâcher, de quoi que ce soit. Son bonheur rayonnait d'elle. Que de gens seraient étonnés en apprenant la nouvelle! May avait envie de la crier sur les toits. La journée s'écoula presque rapidement pour elle.

Au sortir de l'atelier, May prit l'autobus et trouva que Londres avait un aspect charmant.

Elle pénétra dans le parloir de Mrs. Smithson avec l'intention de se confier à la brave femme; mais celle-ci plongée dans des comptes, leva à peine les yeux. La logeuse estimait d'ailleurs que May et le lieutenant Easton étaient comme fiancés et se marieraient un jour ou l'autre. La jeune fille s'éloigna donc, satisfaite au fond de garder son secret encore un peu pour elle seule. Et puis, comment effleurer un sujet pareil en termes vulgaires?

Elle monta dans sa chambre, enleva son chapeau et son manteau et esquissa un pas de danse, ce qui évoqua indiciblement en son esprit le souvenir de la nymphe grecque qui avait paru sourire lorsque Easton l'avait embrassée.

Alors, essoufflée, elle s'assit devant la table et écrivit sur une feuille de papier par besoin de confier son secret, que Jim l'aimait et qu'ils allaient se marier. Puis elle se mit à rire de son enfantillage, déchira le papier et commença une vraie lettre. Ne devait-elle pas avertir sa tante du Devonshire, sa seule parente, du grand changement qui allait se produire dans son existence? A peine la missive terminée, elle éprouva le besoin de porter de suite la lettre à la poste: elle ne pouvait tenir en place.

De retour dans sa chambre, elle dîna et se coucha. La pensée de Jim était si vivante en elle que May ne sentait presque pas sa solitude. Cependant elle fut longue à s'endormir. Des pensées tumultueuses l'agitaient, son esprit bâtissait des chateaux en Espagne. Elle s'amusa à imaginer sa vie avec Jim lorsqu'ils seraient mariés. Où habiteraient-ils d'abord? Si James devait partir au front, le plus sage serait de choisir un tout petit logement, où elle vivrait bien tranquille en son absence, avec la pensée constante de son mari. Son mari. Etait-ce possible?

La journée du lendemain passa comme un rêve. Tant de choses à calculer, tant de plans à échafauder! Elle vivrait vraiment dans un monde enchanté. La solitude ne lui pesait pas encore. N'avait-elle pas plusieurs livres à dévorer avant de revoir James? Car elle voulait être sa digne compagne et ne pas se montrer trop indigne de lui.

Et puis elle avait son trousseau à confectionner, chaque pièce en serait cousue minutieusement, par ses soins. Elle eut déjà voulu être au samedi pour se mettre à l'ouvrage.

Aussi, le samedi soir, Mrs. Smithson, à qui May avait confié ses projets, et qui avait offert un concours accepté d'enthousiasme, s'étonna-t-elle de n'avoir pas vu paraître la jeune fille de la journée. Elle ne put même s'empêcher de dire sa surprise à la jeune bonne, une fille de la campagne peu dégourdie qui se troubla. Alors seulement celle-ci avoua que miss Sinclair était rentrée de l'atelier sur le coup de onze heures et demie, comme chaque samedi, juste comme Mrs. Smithson venait de sortir pour aller chez la fruitière. Un télégramme était arrivé presque aussitôt pour la jeune fille. Celle-ci, après l'avoir lu, avait consulté la pendule et s'était écriée:

«J'ai à peine le temps de prendre le train! Dites à Mrs. Schmithson, je vous prie, que je m'absente pour le «week-end» et serai de retour lundi matin.»

Miss Sainclair avait empaqueté quelques objets de toilette dans son petit sac et était partie en courant.

— Vous auriez bien pu me dire cela plus tôt! fit la logeuse, contrariée. Miss Sinclair n'a rien dit d'autre?

— Elle a ajouté comme ça: «Selon l'heure des trains de retour, je rentrerai peut-être demain dans la nuit, pour ne pas être en retard lundi à l'atelier. Mettez, à tout hasard, dimanche soir, dans ma chambre un bol de lait et quelques sandwiches.»

— Bien, dit la brave femme, qui ne s'étonna pas autrement.

May avait été sans doute passer deux jours à la campagne avec Ruby Miller ou une autre de ses camarades. Seule l'idée du télégramme la troubla un peu, mais elle n'y attacha pas d'autre importance.

Ce même soir, une lettre de l'écriture du lieutenant Easton arriva pour May. Mrs. Smithson la mit dans la chambre de la jeune fille bien en évidence sur la table, pour que May la trouvât à son retour, au cas où elle rentrerait tard le lendemain dans la nuit.

Le lendemain matin, en trouvant la chambre de miss Sinclair déserte, la lettre non ouverte et le souper intact, miss Smithson éprouva, sans qu'elle eut su dire pourquoi, un vague sentiment de malaise, qui s'accentua, lorsque le soir arriva sans que May eut reparu.

Une autre lettre, toujours de l'écriture d'Easton qui croyait évidemment encore la jeune fille à Londres, arriva.

Le mardi matin, toujours pas de May. Alors la brave femme s'effraya sérieusement. En admettant que la jeune fille eut prolongé son séjour à la campagne, elle n'eut pas manqué d'en avertir sa logeuse. Si seulement elle avait prévenu à l'atelier!

Mrs. Smithson courut au téléphone et réclama à l'appareil la «première» du magasin d'Oxford Street. Il lui fut répondu que miss Sinclair n'avait pas reparu depuis le samedi soir et qu'on la supposait souffrante. Aucune des autres demoiselles n'était absente.

Mrs. Smithson revînt chez elle très alarmée. Pourvu qu'il ne fut arrivé aucun malheur à la jeune fille? Dans l'après-midi, elle se rendit en personne chez Ackermann et Dentaf et vit la surveillante en chef, qui ne put donner aucune précision nouvelle et lui conseilla d'aviser la police.

(à suivre)